

défendre constamment de ses velléités de conquête¹. Et voilà que le tremblement de terre du 6 avril vint s'ajouter aux causes générales de sa détresse politique. Cependant les aides de la chrétienté affluèrent de tous côtés. Le Roi Catholique et le vice-Roi de Naples envoyèrent des maçons, des ingénieurs, une quantité considérable de vivres et de munitions. Le duc de Savoie en fit autant. Le pape Clément IX accorda à la République les dîmes pour les croisades et les recettes des « Monti » déposés à Rome par les Ragusains du XVI^e siècle. Le Sénat avait déjà exprimé à son prédécesseur Alexandre VII Chigi l'espoir que le Saint-Siège ne permettrait pas la destruction définitive « d'un Etat utile à la défense de l'Italie, aux intérêts de la Chrétienté dans le Levant, boulevard contre les infidèles². » Le Pape lui avait adressé des paroles de consolation et d'encouragement, en déplorant profondément les angoisses d'une république

1. M. de la Haye-Vantelet écrit de Constantinople à M. de Lionne, le 6 juin 1667 : « Le tremblement de terre arrivé à Raguse, où un résident de Hollande a péri, venant icy par terre, a donné occasion aux Turcs de songer à se rendre maîtres de ce poste, mais je veux croire qu'ils ne viendront pas à bout de leur dessein et que le Pape et le Roy d'Espagne qui sont proches s'efforceront d'empêcher qu'un si méchant voisin, tel que le Turc, n'approche d'eux. » Paris, Archives du ministre des affaires étrangères, Turquie, *Correspondance politique*, 8, fol. 241 verso.

Nous devons à l'extrême obligeance de l'ancien archiviste de l'Etat Serbe, M. le Docteur Michel Gavrilovitch, ancien élève de l'école des Hautes-Études, actuellement ministre de Serbie près le Saint-Siège, presque tous les documents français qu'on rencontrera dans le courant de cette étude. Qu'il nous soit permis, à cette place, de nous acquitter d'un agréable devoir en adressant à M. Gavrilovitch nos remerciements chaleureux pour la libéralité avec laquelle il a bien voulu faciliter notre tâche.

2. Avril 1667. La même pensée est exprimée dans la lettre du Sénat au cardinal protecteur Barberini, du 18 mai. Archives de l'Etat de Raguse, *Correspondance des princes*, f^o V, n^o 547 et 550.